

Tir aux Armes de Loisir (TAL) 2025 :

Préambule :

Les Challenges TAL ont vocation à donner aux tireurs de loisir l'occasion de se mesurer les uns aux autres dans une atmosphère conviviale et détendue, à promouvoir la pratique du tir avec certaines armes pour lesquelles il n'existe pas de compétition officielle, et à créer une dynamique visant à "tirer vers le haut" les performances des participants dans un esprit de saine émulation et de franche camaraderie.

Règlement technique :

Armes :

- Toute arme de loisir (chasse ou sport), à l'exclusion des armes destinées à la compétition sportive (dites armes de match).
- Percussion centrale uniquement pour les disciplines 200m, percussion annulaire (.22lr uniquement) pour la discipline 50m.
- Percussion centrale ou annulaire (**.22lr ou .22 Magnum uniquement**) pour la discipline 25m (deux classements distincts).
- Mono-coup (**uniquement en carabines**), répétition manuelle ou semi-automatique.
- Toutes modifications internes autorisées, du moment qu'elles ne compromettent pas la sécurité de l'arme.

Exemples autorisés: bedding, remplacement ou amélioration de la détente...

- Toutes modifications externes autorisées, du moment qu'elles ne compromettent pas la sécurité de l'arme, et qu'elles ne s'apparentent pas à une transformation d'une arme de loisir en arme de match.

Exemples autorisés : montage d'une hausse réglable simple (type LPA, Bo-Mar, Millet, etc..), remplacement de la crosse de l'arme, raccourcissement du canon...

Exemples d'interdictions : montage d'une hausse à crans de mire interchangeables, montage de plaquettes de crosse anatomiques réglables...

- Les dispositifs de réduction du relèvement ou du recul de l'arme type « frein de bouche » sont interdits en armes de poing, autorisés en armes longues si ils sont installés d'origine sur l'arme en question.

Détente :

- Poids de départ mini pour les armes de poing : 1.360g.
- Poids de départ mini pour les armes longues : 1.360g, excepté pour les armes en catégorie « optique 200m » : libre (à condition que la sécurité de l'arme ne soit pas compromise, un test pourra être effectué afin de s'en assurer).

Visée :

- Hausse fixe ou réglable, d'origine ou non, une hausse fixe pourra être remplacée par une hausse réglable, du moment que celle-ci ne relève pas de la définition d'une visée « match » (pas de cran de mire réglable ou interchangeable, pas de dioptre...).
- Le guidon à lame ou à « boule » uniquement, noir ou de couleur, point ou liseré blanc ou de couleur autorisé, fibre optique autorisée, protège-guidon ou tunnel autorisé, du moment que le tunnel ne comporte pas d'inserts interchangeables « à trou » (=ring).
- En catégorie « carabine optique 200m », toute lunette de visée est autorisée.
- En .22lr sont également acceptés les visées optiques type point-rouge et lunette de visée.**

Crosse :

- Tout matériaux autorisés pour les crosses (bois, plastique, fibre, caoutchouc...) .
- La forme devra être simple et classique, les crosses « match » à plaque de couche, appuie-joue et/ou appuie-paume réglable, cale-main, sont interdites.
- En armes de poing, les crosses peuvent présenter des encoches dites « empreintes de doigts » et/ou un « appuie-pouce » .
- en catégorie « optique 200m », les crosses peuvent disposer d'un appuie-joue et d'une plaque de couche réglable.

Bretelle ou appui :

- En armes longues 200m, l'usage de la bretelle (de transport, y compris les bretelles US 1907 ou bretelles tactiques) sera autorisé, de même que les dispositifs d'appui avant type bipied, appui « à crémaillère » en bois ou plastique, ou sac de sable.
- Les bretelles de match type UIT/ISSF sont interdites.
- Les bipieds doivent être d'un modèle repliable (type Harris, Versa-Pod, etc...) et l'écartement maximum entre les deux pieds ne doit pas excéder 35 cm (mesure externe).**
- Les trépieds de type « Bench rest » (même rudimentaires) sont interdits.
- Pas d'appui arrière. Il est cependant autorisé d'utiliser **le poing fermé de** sa main faible comme appui arrière. **Il est interdit de faire reposer la crosse sur le dessus de la main faible posée à plat sur le sol ou la table. Un espace d'au moins 5 cm doit être respecté entre le bas de la plaque de couche et le sol ou table.**
- En armes de poing, les tirs se feront sans appui, à une ou deux mains au choix.
- En « armes longues 50m », l'usage de tout appui est interdit (sauf poussins et benjamins, ou cas exceptionnel **après accord de l'organisateur**) **dans les deux positions**, l'usage de la bretelle est autorisé (de transport, y compris les bretelles US 1907 ou bretelles tactiques), bretelles de match interdites.

Accessoires :

- Télescope utilisable pendant les essais et tout au long du match. Pour le 200m, le tireur doit se munir d'un télescope (sauf si le stand est pourvu d'un dispositif type caméra ou ciblisme électronique).
- Gant, veste, pantalon, chaussures de type ISSF interdits.
- Seule une tenue simple sera autorisée, la veste pouvant comporter des renforts souples aux coudes et épaule (veste type USMC ou veste de chasse par exemple), l'usage d'un gant simple (non rembourré, sans grip anti-dérappant) est autorisé pour la main faible.
- Le port d'un dispositif de protection contre le bruit (casque et/ou bouchons), ainsi que de lunettes de protection (lunettes de vue acceptées en tant que lunettes de protection si elles sont munies de verres « incassables »), sont **OBLIGATOIRES**.
- Pour des raisons évidentes de SECURITE l'usage d'un indicateur de chambre vide (OBI – Open Bolt Indicator, ou Safety Flag) est obligatoire.**

Munitions autorisées :

- Toute cartouche manufacturée ou rechargée selon les caractéristiques de base du calibre (= pas de charges réduites), à balle chemisée ou plomb.
- En .357 Magnum, le tireur peut utiliser de la .38 Special, en .44 Magnum il peut utiliser de la .44 Special.
- Projectiles type Wad Cutter, perforants, traçants, incendiaires, explosifs...interdits.
- Uniquement à balle plomb ou plomb cuivrée pour les disciplines .22lr.

Format des épreuves :

Carabine 200m :

- Cible utilisée : C-200 Modèle 1975.
- Tir avec ou sans appui/bretelle, position couchée uniquement,
- Essais libres en 5 minutes
- Première série « précision » de 10 coups en 7 minutes
- Seconde série « vitesse » de 10 coups en 3 minutes (répétition manuelle et semi-auto confondus).
- Chargeurs garnis à 5 coups maximum (pour les Garand : tir d'un clip de 2 coups suivi d'un clip de 8 coups).

Carabine « optique » 200m :

- Cible utilisée : C-50.
- Tir avec ou sans appui/bretelle, position couchée uniquement
- Essais libres en 5 minutes
- Première série « précision » de 10 coups en 7 minutes
- Seconde série « vitesse » de 10 coups en 3 minutes (répétition manuelle et semi-auto confondus).
- Chargeurs garnis à 5 coups maximum (pour les Garand : tir d'un clip de 2 coups suivi d'un clip de 8 coups).

Carabine 50m .22lr :

- Cible utilisée : Cible « Ordonnanz Gewehr 50m » (1/2 C-50)
- Tirs sans appui, bretelle autorisée.
- Essais libres en 5 minutes en position couchée.
- Première série de 10 coups en position couchée en 7 minutes.
- Seconde série de 10 coups en position debout en 5 minutes.
- Chargeurs garnis à 5 coups maximum.

Armes de poing 25m :

- Cibles utilisées : C-50 pour la précision, « VO » pour les séries vitesse et gongs acier 20x20cm.
- Essais libres sur C-50 en 5 minutes.
- Une série « précision » de 10 coups en 7 minutes sur C-50.
- Deux séries de 5 coups en 20 secondes chacune sur cible « VO ».
- Deux séries de 5 coups en 10 secondes chacune sur cible « VO »
- Deux séries de 5 coups sur gongs (10 gongs) en 20 secondes.
- Deux séries de 5 coups sur gongs (10 gongs) en 10 secondes.
- Total sur 500 points**

Dans l'épreuve vitesse et pour le tir sur les gongs, les séries doivent commencer à partir de la position : "PRÊT"

*Dans la position "PRÊT", le ou les bras du tireur doivent être abaissés à un **angle maximum de 45 °** de la verticale.*

*Le bras doit rester **immobile** dans cette position en attendant le commandement « TIREZ ».*

Récompenses :

Coupe, médaille ou autre récompense (lot de valeur) pour les 3 premiers de chaque discipline.

Distinction pour chaque tireur ayant atteint un minimum de points, soit :

-«**Maîtrise Or** » pour ceux qui ont atteint 90% des points

-«**Distinction Argent** » pour 80%

-«**Distinction Bronze** » pour 70%

Barème des distinctions :

Discipline	Maîtrise OR	Dist. Argent	Dist. Bronze
Carabine 50m	180 Points	160 Points	140 Points
Carabine 200m	180 Points	160 Points	140 Points
Carabine 200m Optique	180 Points	160 Points	140 Points
Arme de Poing GC	450 Points	400 Points	350 Points
Arme de Poing PC (.22)	450 Points	400 Points	350 Points